

COMITÉ ASSOCIATIONS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 MARS 2016

PARTICIPANTS

- **Présents (10)** -> François Blin, Jean-Claude Pannekouke, Guillaume Di Franco, Olivier Chantalou, Jean-Paul Bluze, Jean Rouffignac, Pierre Thiam, Bernard Laurent, Philippe Deltombes, Emmanuel Depelley.
- **Invités (2)** -> Delphine Campagnac, Valérie Weiss.
- **Excusés (5)** -> Nicole Bomo, Marie-José Vanbaelinghem, Etienne de Feyter, Daniel Gatie, Didier Baudrand.
- **Rédacteur du CR** -> Emmanuel Depelley – emmanuel.depelley@gmail.com - 06 63 55 82 57

RAPPEL DES PRINCIPAUX SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DU 23/03/16

- Partage de services
- Cotisation à vie
- Communication

GÉNÉRALITÉS – VIE DU COMITÉ

A/ Calendrier des prochaines réunions – 18h siège IESF

Le Comité arrête le calendrier suivant pour 2016 :

- Mercredi 20 avril
- Mardi 17 mai
- Mercredi 22 juin
- Mercredi 14 septembre
- Mardi 11 novembre
- Mercredi 16 novembre
- Mercredi 14 décembre

B/ Mouvements au sein du comité

Olivier Chantalou (président anciens Cesi) et Guillaume Di Franco (trésorier-adjoint anciens Telecom Nancy) rejoignent le comité.

Christophe Sanglier (président anciens Sup Méca) remplace Jean-Pierre Paillard (en fin de mandat au sein de son association) au sein du comité.

Valérie Weiss (IESF) et Delphine Campagnac (Resp. relations avec les anciens Cesi) sont invités à notre réunion.

Une mise à jour de l'annuaire interne du comité sera diffusée.

C/ Nouveau Délégué Général

Notre ami François Blin n'enchantera plus IESF et son comité associations.

Joël Thomas est le nouveau délégué général d'IESF -> communiqué de presse disponible sur le sujet.



POINTS DÉBATTUS ET RELEVÉ DE DÉCISIONS

A/ Partage de services – Jean Rouffignac

A1/

Community Manager

Jean Rouffignac présente la proposition commerciale de la société Laudans (qui travaille déjà pour l'Essec).

Cette offre permet de professionnaliser le service de Community Manager des associations.

Elle est diffusée par email en appui de ce CR.

Le ticket d'entrée pour une association serait de 5k€.

L'offre s'adresse aux 15-20 associations de taille moyenne qui pourraient avoir (!) les moyens de la financer.

Pour rappel, les différentes solutions qui s'offrent aujourd'hui aux associations pour supporter le rôle de Community Manager sont les suivantes :

- Utiliser une ressource interne pour les associations qui ont des permanents,
- Utiliser des stagiaires,
- Utiliser le savoir-faire des bénévoles de l'association qui ont un savoir-faire sur le sujet,
- Et enfin, bénéficier de l'offre « professionnelle » proposée par Laudans, en la mutualisant entre plusieurs associations.

Next ->

Pour compléter le travail sur ce dossier, il convient de rappeler les différentes solutions et de les présenter dans un document final pour validation par le comité et diffusion.

B2/

Offres d'emploi

Pierre Thiam présente un modèle de courrier à destination des associations pour proposer une mutualisation des efforts sur le sujet.

Le service de permanence téléphonique n'est pas retenu.

Next ->

- Nouveau courrier aux associations à proposer

C/ Cotisation à vie – Jean-Paul Bluze

Le comité rappelle que le sujet est complexe.

Les travaux du comité doivent permettre de proposer les bonnes pratiques en vigueur sur le sujet, avec des exemples de mise en pratique au sein des associations si possible.

Il convient également de rappeler les idées force sur ce sujet et de présenter deux ou trois scénarios crédibles qui puissent répondre aux différentes attentes des associations.

Idées force

- La cotisation à vie est une solution (parmi d'autres) pour assurer une source de financement pérenne aux associations,
- Elle ne doit pas être une obligation, ni risquer de tarir d'autres voies de financement. La cotisation à vie peut (et doit !) cohabiter avec les systèmes de cotisation en place ou traditionnelles de l'association.



L'étude doit retenir deux ou trois scénarios parmi les associations (ingénieurs ou commerce) qui l'ont déjà mises en place (associations citées en séance -> INSA, HEI, EDHEC, EM Normandie).

L'étude doit faire la différence entre les écoles à scolarité payante ou non.

Pour chaque scénario, l'étude doit proposer des hypothèses de travail pour permettre aux associations intéressées de monter leur Business Plan.

Next ->

- Faire une nouvelle proposition lors de la prochaine réunion -> Jean-Paul Bluze

D/ Communication

Le comité souhaite avoir de la visibilité sur la com d'IESF vers les associations.

Next ->

- Valérie Weiss présentera un état des lieux des communications aux envoyés aux associations et des mailing lists utilisées

E/ Livre Blanc 2016

Les groupes de travail suivants sont encore ouverts :

1. Développer le jeu collectif entre les entreprises,
2. Soutenir les PME et les ETI,
3. Elargir et faire monter en gamme « savoir-faire » et « savoir-être »,
4. Renforcer la reconnaissance du statut d'expert,
5. Transformer les établissements de formation en multinationales, vecteurs d'influence de l'industrie France,
6. ~~Principe de précaution,~~
7. Favoriser les vocations scientifiques et techniques,
8. Permettre une présence officielle des ingénieurs et scientifiques dans le débat public,
9. Prendre une part active au développement de l'industrie du futur,
10. La pratique d'une éthique professionnelle dans les systèmes complexes,
11. **La fin du salariat -> manque le pilote pour porter le chantier,**
12. Société numérique et management,
13. La contribution sociale et l'impact des écoles d'ingénieur

Next ->

- Postuler auprès de Philippe Deltombes -> philippe.deltombes@orange.fr

G/ Questions diverses

/